

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Marmande, le 12 juin 2026

QUARTIER LAGASSAT

COMPTE-RENDU DE RENCONTRE DE QUARTIER

JEUDI 11 JUIN 2026

Lieu : résidence béguinage « L'écrin », 78 avenue du Dr neau

Début de la rencontre : 18h Fin de la rencontre : 20h30

En présence de :

- 36 habitants
- Élus de la majorité :
 - Emilie Marot, conseillère déléguée spéciale à la vie citoyenne
 - Luc Faisandier, conseiller délégué spécial à la sécurité et à la tranquillité publique
 - Alain Pascal, adjoint au maire aux espaces publics et aux bâtiments
- Élus de l'opposition : Bruno Dehaut (Marmande Avenir) : André Belacel, Christelle Bonnet (Un nouveau cap pour Marmande)
- Les agents mairie : Julie Marot, Fabienne Roussille Guimberteau

Ordre du jour :

- Rencontre avec les élus
- Temps d'échange avec les habitants sur la vie du quartier

Les habitants sont accueillis devant la résidence Béguinage « L'écrin », nouvellement ouverte sur le quartier Lagassat.

Avant de démarrer la déambulation collective sur le quartier, et en introduction des échanges sur la vie du quartier, Madame Emilie Marot explique la nouvelle méthode d'accompagnement des rencontres de quartiers ; à la différence de la précédente mandature, il n'y aura plus d'élus du conseil municipal référents de chaque quartier ; lors des rencontres de quartier, au gré des thématiques abordées et des disponibilités, plusieurs élus seront mobilisés, permettant ainsi aux habitants de rencontrer l'ensemble

des élus ; ce fonctionnement innovant favorise aussi une vision globale de la participation citoyenne sur la ville de Marmande.

Madame Emilie Marot, référente de la vie citoyenne assurera le lien entre tous.

A l'issue de la déambulation, une présentation de la structure accueillante est faite par la coordinatrice, Mme Cécile Dupoux :

Cette structure d'habitat inclusif est ouverte depuis mi-mars 2026 et est à destination des seniors (+ de 65ans) autonomes ou en perte partielle d'autonomie.

La résidence L'écrin est portée par l'association Vivre en béguinage, implantée à Perpignan depuis 2017. Le foncier appartient à France Béguinage.

Cette résidence est composée de 21 logements type T2 ou T3 indépendants ; une salle de vie commune, un local à vélos et un espace vert viennent compléter les aménagements.

Au-delà d'un habitat, le béguinage se particularise par un projet commun et partagé par chaque locataire dont les objectifs sont :

- Rompre l'isolement
- Favoriser l'autonomie
- S'appuyer sur la force du groupe
- Vivre ensemble et coopérer

L'accès à cet habitat est soumis à plusieurs critères :

- L'âge : minimum 65 ans
- L'adhésion au projet
- Un plafond de ressources (29 000€/an pour une personne ou 44 000 €/an pour un couple)

Le coût des loyers varie en fonction de la taille des logements de 400 à 600€/mois + les charges+ l'adhésion mensuelle à l'association ; pour un T2 environ 660 €/mois. Les locataires peuvent bénéficier des APL selon leurs conditions de ressources.

A ce jour, 6 logements restent disponibles

Pour en savoir + : [Vivre en béguinage, un habitat inclusif pour les seniors](#)

Cette rencontre a aussi permis d'aborder plusieurs thématiques sur le quartier :

Aménagement urbain :

- Il est demandé la remise en état du terrain de pétanque sur l'espace vert de Lagassat/prévu par les services techniques.
- Est-il possible d'installer des bancs sur le cheminement qui longe la rocade ? Il est précisé que c'est une voie de service pour le Département ; à voir si cela peut être pris en compte sur les raquettes de retournement.
- Il est demandé l'installation d'une table avec bancs sur l'aire de jeux de la rue Lamartine.

Déchets :

- Au niveau de la nouvelle résidence Domofrance, les bacs jaunes sont débordants : info sur la déchèterie à prévoir, gestion des flux lors des aménagements récents sur cette résidence ; lien à faire entre le bailleur et VGA.

Eclairage public

- De nombreux points d'éclairages photovoltaïques ont été installés rue Brissot ; est-il possible de rééquilibrer avec la rue de Sigalas, qui est en carence ?

Espaces verts :

- Un terrain entre la rue de bientôt-vu et la résidence DomoFrance est en défaut d'entretien ; après vérification, ce terrain est propriété du bailleur et un courrier est envoyé par le service Urbanisme
- Rue des bouvreuils : dans le cadre de la gestion différenciée des zones ne sont pas tondues ; attention des graminées sont dangereuses pour les chiens (Epillets)

Sécurité routière :

- Les rue de Sigalas et des Isserts sont encombrées par des véhicules stationnés et gênent les circulations à double sens. Est-il possible d'envisager un sens unique et une rotation entre ces deux axes ?
- Sur la voie inter-quartiers, le franchissement des ronds-points pour les cyclistes est dangereux dans le sens Ouest-Est. Les habitants déplorent aussi que les aménagements cyclables ne soient pas en continu sur cette voie. La liaison cyclable vers le centre-ville "traversée des boulevards" reste insécure. Il est proposé de mettre en place un groupe de réflexion collective sur ce sujet
- Les habitants des nouvelles résidences avenue du Dr Neau, demandent la création d'un passage piéton sur l'avenue Pompidou pour traverser face au Super U. Le circuit piéton existant rallonge considérablement la distance ; les résidents seniors ou PMR sont en difficultés.
- Rue Ponchet : défaut d'entretien d'un trottoir (vers Aldi) rendant les circulations piétonnes dangereuses.
- Avenue du Dr Neau : au-delà des nouvelles résidences, il n'y a pas de trottoirs pour se rendre au centre de radiologie/médecins et para médical.

Tranquillité publique :

- Rue Lamartine/rue Ampère : une caméra d'un particulier filme en permanence ; est-ce autorisé ?

Urbanisme :

- La voie inter-quartiers n'a pas été dénommée entre le rond-point de Buffin et le rue du DR Neau.
- Les habitants s'interrogent sur le devenir des friches commerciales sur le quartier (clinique Magdeleine, Bardusco, Pinault).
- Avenue Lattre de Tassigny, quel devenir pour la maison inoccupée et délabrée à l'angle du passage à niveau ?
- Quel devenir pour la parcelle en friche entre la résidence de béguinage et l'avenue Pompidou ? c'est une propriété privée en zone constructible ; pas de projet connu par la municipalité à ce jour.

Voirie

- Avenue Buffin : est-il possible que le tour des arbres sur les trottoirs soit conçu comme sur l'avenue des Martyrs de la résistance avec un enrobé couleur poreux à la place de margelle ciment.
- Les riverains de la rue Bientôt-vu demandent les échéances de remise en état de la voirie.
- Rue de Lagassat : les fossés sont peu entretenus et lors du fauchage, l'herbe vient s'accumuler dans les fossés et accentue la stagnation des eaux.
- Avenue du DR Neau : les habitants demandent que le panneau d'agglomération soit décalé jusqu'à la rocade.

- Impasse Maussacré : a été remise en état après les circulations détournées par la tempête/crainte des riverains d'usage de la voie lors des prochains travaux sur la rue bientôt-vu.

Stationnement :

- Mieux communiquer sur le parking souterrain centre-ville.

Un rappel est fait sur l'application mobile « Marmande et moi » qui permet de signaler des désagréments du quotidien. Pour en savoir, clic sur les liens suivants :

[Marmande et Moi – Applications sur Google Play](#)

[App Marmande et Moi - App Store](#)

A l'issue de ce temps d'échange, le verre de l'amitié est partagé.